



## COMPTE RENDU GT CTSD carte scolaire

**Des réponses « floues » qui ne rassurent personne !**

**FO revendique des postes et refuse toute fermeture de classe pour la prochaine rentrée**

Ce GT s'est tenu en visioconférence de 14h à 19h30. Il était présidé par le Secrétaire Général, M. LASSALLE.

### A l'ordre du jour :

- 1/ Ajustements de la carte scolaire
- 2/ Contrats locaux d'accompagnement (CLA)
- 3/ Réorganisation des PIAL pour la prochaine rentrée

## 1/ Ajustement de la carte scolaire

Le SG a indiqué aux organisations syndicales qu'aucune décision ne serait arrêtée ce jour et qu'il s'agissait uniquement de croiser les informations sur les remontés du terrain.

Selon les remontés des IEN, 30 écoles seraient actuellement en situation de forte hausse (avec pour certaines des dépassements de capacité d'accueil) par rapport aux prévisions de la carte scolaire de février. A l'inverse, 14 écoles enregistreraient de fortes baisses (30 à 50 élèves en moins).

Le DASEN ne souhaite cependant pas « refaire » la carte scolaire de février. **Aucun CTSD n'est donc prévu pour acter des ouvertures ou des fermetures en « dur » d'ici la rentrée.**

Les ajustements seraient uniquement des ouvertures en CAS (classe accueillante de secteur) avec mobilisation d'une brigade pour l'année entière et décision de consolidation de la classe en dur ou non lors de la carte scolaire 2022.

Cependant, pour les écoles ciblées en forte baisse, la logique de l'Administration est de placer les enseignants là où les élèves sont présents. Le DASEN n'accepterait donc pas de laisser des enseignants en surnuméraire si les effectifs sont très bas (+ de 30 élèves) d'ici la rentrée.

Il y aurait donc un recomptage des effectifs à la rentrée qui pourrait donner lieu à des fermetures (non officielles) de classes !

### Que deviendrait l'enseignant concerné par cette mesure de fermeture ?

A cette question, le SG a indiqué que le DASEN n'avait pas encore pris de décision ferme : brigade de circonscription ou mise à disposition dans l'attente qu'un nouveau poste se libère dans la circonscription...

Les organisations syndicales ont unanimement rejeté les fermetures de rentrée qui vont déstabiliser les équipes en septembre. C'est un nouveau coup porté aux enseignants qui sont à bout en cette fin d'année scolaire ! Comment finir sereinement cette année quand on risque de devoir repenser toute la structure de la rentrée prochaine ? **Ce n'est pas acceptable !**

### Liste des 14 écoles à forte baisse d'effectif et signalées par les IEN

- EM Auguste Boyer—Aix en Provence
- EM Les Aires—Gardanne
- EM Edouard Labeille—Simiane-Collongue
- EM Raoul Ortollan—Istres
- EM Eyragues
- EM Cabannes
- EM Jean Moulin—Saint Andiol
- EM Roquecoquille—Chateaurenard
- EM Bastide Haute—Salon de Provence
- EM Louis Pergaud—Vitrolles
- EM Lucie Aubrac—Vitrolles
- EM Martine Morin—Vitrolles
- EM Cité Azoulay—Marseille 8ème
- EM Montolivet—Marseille 12ème

Les organisations syndicales ont demandé à ne pas laisser les équipes dans le « flou » jusqu'à la rentrée. Si une décision de fermeture devait être prise par l'Administration, elle ne doit pas être annoncée à la rentrée de septembre, alors que les enseignants ont préparé leur classe durant l'été !

Le SG s'est engagé à prévenir du risque de fermeture et du possible repli de l'enseignant concerné pour le lundi 5 juillet.

### Ecoles à forte augmentation des effectifs

L'Administration a présenté la liste des écoles dont les effectifs sont proches de leur capacité maximale d'accueil.

FO a défendu tous les dossiers de demande d'ouverture et d'annulation de fermeture décidée lors de la carte scolaire de février.

Pour ces écoles, aucune décision n'a été arbitrée pour une ouverture de CAS.

Le DASEN prendra également une décision pour le 5 juillet, afin de permettre aux équipes de préparer plus sereinement leur prochaine rentrée.

### Si vous souhaitez connaître la situation de votre école, contactez le SNUDI FO 13



### Questions diverses

#### 1/ Demande d'IEN de prévoir une organisation différente de classe pour anticiper une fermeture ?

Ces demandes anxieuses n'ont aucun fondement si votre école ne fait pas partie des 14 écoles ciblées ou si la baisse d'effectif n'est pas trop importante (+ 30). Cependant de nouvelles écoles pourraient être ciblées d'ici la rentrée si la chute des effectifs n'était pas résorbée...

#### 2/ Limitation des GS, CP et CE1 à 24 élèves dans les écoles hors Education prioritaire ?

Ces demandes sont justifiées par le DASEN qui a donné des consignes en ce sens aux IEN. Il s'agit pour autant de « recommandations » car aucun moyen supplémentaire n'est offert pour y parvenir. La conséquence serait la hausse mécanique des effectifs dans les autres niveaux !

La solution préconisée par les IEN de basculer des élèves sur des doubles niveaux n'est pas entendable car elle relève avant tout d'un choix pédagogique de l'équipe qui ne doit pas dégrader les conditions de travail des collègues.

#### 3/ L'ouverture d'une CAS est-elle prise en compte dans le régime de décharge des directeurs ?

OUI. Le DASEN s'engage en effet à comptabiliser cette classe supplémentaire dans le régime de décharge du directeur.

## FO revendique



### Un plan d'urgence pour nos écoles !

**Pour alléger, dédoubler, remplacer, il faut des postes tout de suite !**

**Ouverture des classes immédiatement !**

**Aucune fermeture de classe à la rentrée !**

FORCE OUVRIERE s'opposera à toute fermeture de poste en juillet ou en septembre !

Il faut éviter de déstabiliser davantage les équipes alors que s'annonce encore une nouvelle rentrée difficile ! Fermer une classe maintenant, c'est dégrader le travail de préparation de toute une équipe et c'est chasser un collègue à titre définitif sans possibilité de participer au mouvement et sans possibilité d'obtenir un nouveau poste de repli proche du précédent : ce n'est pas acceptable !

En tout état de cause, une fermeture doit absolument être validée par un CTSD carte scolaire pour permettre au collègue concerné par un éventuel repli d'obtenir une priorité de réaffectation.

**Aucun CTSD n'est programmé à ce jour : aucune fermeture n'est donc envisageable !**

**FO veillera au respect des instances représentatives et du statut des enseignants !**



### FO continue à rester aux côtés des équipes

**et des parents mobilisés pour obtenir la satisfaction de leurs revendications !**

Nous invitons toutes les équipes à se tenir prête avec les parents d'élèves dans les écoles pour prendre position, s'organiser, se mobiliser et demander audience au DASEN afin d'obtenir l'ouverture d'une classe ou l'annulation d'une fermeture décidée en février ou une nouvelle fermeture qui serait envisagée pour la rentrée 2021

**Le SNUDI FO 13 accompagnera toutes les délégations qui demanderont à être reçues !**

## 2/ CLA (Contrat Locaux d'Accompagnement)

Le SG a présenté la liste des écoles retenues pour le projet expérimental des CLA.

Ces écoles, en fonction du projet présenté, peuvent percevoir :

- une décharge de direction supplémentaire
- Un maître surnuméraire
- Une dotation financière
- Des IMP (Indemnité de mission particulière)

**Si vous voulez savoir si votre école a été retenue dans le projet CLA, contactez le SNUDI FO 13**



### FO s'oppose à cette expérimentation qui ne répond pas aux revendications essentielles des collègues et contribue à la dislocation de l'Ecole républicaine et laïque !

Les CLA, c'est la contractualisation et la territorialisation de l'école sur la base d'objectifs à atteindre par chaque établissement. C'est l'école à la carte, c'est la destruction de l'Ecole publique et du statut national des personnels.

Les écoles sont mises en concurrence avec pour une poignée d'entre eux quelques maigres moyens en plus...dans un cadre de déréglementation généralisée (formations spécifiques et obligatoires, projets imposés, partenariat avec la collectivité...)

FO revendique le respect du cadre national et laïque de l'Ecole publique. Cette expérimentation ne répond pas aux attentes des personnels. Nous revendiquons des moyens pérennes en postes et en personnels sous statut !

En savoir +

## 3/ Réorganisation des PIAL

Le SG a présenté la liste des 114 nouveaux PIAL : 76 sont interdegré (1er et 2nd), 38 sont monodegré (23 pour le Primaire, 15 pour le Secondaire)

A nos questions, le SG a indiqué que 80% des AESH actuels garderaient leur affectation actuelles mais qu'ils seront « pilotés » et « coordonnés » soit par un chef d'établissement du collège ou lycée, soit par un directeur d'école.

Il rappelle que les AESH doivent activer leur boîte mail académique car leur affectation dans le nouveau PIAL leur sera communiquée d'ici le 15 juillet.

FO a demandé que cette affectation soit communiquée avant le 6 juillet, de manière à ce que le collègue AESH puisse contacter la DPNE avant la fermeture des services en cas de problème.

Il est également prévu la création d'AESH « référents », postes à profil rattachés à la DSDEN 13, qui auront pour mission de répondre aux questions de formation, de ressources humaines, de métier pour l'ensemble des AESH.

Le SG a également évoqué la création de « brigades AESH ». Cette question reste à l'étude...

**Si vous voulez savoir si votre école est « tête de PIAL », contactez le SNUDI FO 13**

En savoir +

**Rentrée 2021 : Tout le territoire sera organisé en PIAL !**



### Vos délégués FO « carte scolaire »

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

NEFF Franck : 07.62.54.13.13

[cartescolaire@snudifo13.org](mailto:cartescolaire@snudifo13.org)



**PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER**

**SYNDIQUEZ-VOUS !!!**

**Carte 2021 « mi-année » >>ICI<<**

**Nouvelle adhésion ? Ne payez que les mois restants cette année (juin à décembre)**

### Quels avantages ?

1/ Vous pouvez fractionner votre paiement sur autant de mois restant en 2021

2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts

3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement

4/ Vous bénéficierez d'informations annuelles sur le déroulement de votre carrière.

5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle le 10 décembre de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...